

SEANCE DU 7 AVRIL 2021

DÉCISION N° 2021 / 47 / DELEGUES REGIONAUX / 2

DELEGUES REGIONAUX

La Commission nationale du débat public,

- vu le code de l'environnement en ses articles L.121-4 et R.121-15,
- Vu sa décision n° 2020 / 143 / DELEGUES REGIONAUX / 1 du 2 décembre 2020, lançant un appel à candidatures afin de désigner des délégués régionaux, définissant leurs missions et leurs relations avec la CNDP, ainsi que les critères permettant de les sélectionner,

Considérant que :

- le fait d'avoir pris part à une commission particulière du débat public confère une expérience particulière en matière de participation du public,

DÉCIDE :

Article 1 :

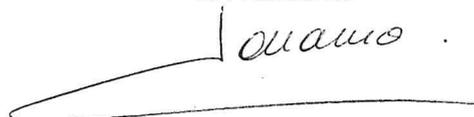
Sont nommés délégués régionaux :

- Région ILE-de-FRANCE : Madame Nathalie DURAND ;
- Région NOUVELLE-AQUITAINE : Madame Julie DUMONT ;
- Région PACA : Monsieur Etienne BALLAN ;
- Région REUNION : Madame Renée AUPETIT.

Article 2 :

La présente décision sera publiée au Journal Officiel de la République française.

La Présidente



Chantal JOUANNO